Prénom : ..... Date : .....

CONJUGAISON

Le PASSÉ ANTÉRIEUR (02)

Le passé antérieur est généralement utilisé pour exprimer l'antériorité d'une action par rapport à une autre action, passée également. C'est un temps qui n'est pas couramment utilisé et on le retrouve le plus souvent dans la littérature. Il accompagne alors souvent le passé simple.

Exemple :

Lorsqu'ils **eurent fini** de travailler, ils se **reposèrent**.
passé antérieur passé simple

1./ Complète le tableau suivant au passé antérieur :

PARLER	CROIRE	PARTIR
j'eus parlé tu eus parlé il eut parlé	j'eus cru tu eus cru on eut cru	je fus parti(e) tu fus parti(e) elle fut partie
nous eûmes parlé vous eûtes parlé elles eurent parlé	nous eûmes cru vous eûtes cru ils eurent cru	nous fûmes sorti(e)s vous fûtes parti(e)s elles furent parties

2./ Souligne la forme verbale correcte au passé antérieur :

1. Dès que la pluie eut cessé / eut cessée / eus cessée, nous sortîmes faire les courses.

2. Nous arrivâmes au village lorsque nous avons franchi / eûmes franchi / eumes franchis le carrefour.

3. Nous nous mîmes en route dès que la nuit fût venue / fut venu / fut venue.

4. Lorsqu'ils eurent dîné / eurent dînés / eurent dîner, ils allèrent se coucher.

3./ Complète en conjuguant le verbe demandé au passé antérieur :

laver : Ils étendirent le linge qu'ils eurent lavé.

avoir : Elles eurent eu le temps de sortir avant qu'il ne revint.

aller : Vous fûtes allé(e)s vous promener dès qu'il fit beau.

prendre : Tu rendis tout ce que tu eus pris par erreur.

voir : On eut vu un fantôme à travers la vitre.

obéir : Il eut obéi sagement quand il apprit la nouvelle.